

Suivi des MAET

Prairies de Châteauroux-les-Alpes

Présentation et localisation des prairies

Deux prairies ont été retenues afin de mesurer l'efficacité d'une mesure de limitation de la fertilisation dans le maintien de la biodiversité (contractualisation en 2008). Entre elles, d'ailleurs jugées similaires d'un point de vue des caractéristiques pédo-climatiques, seul le niveau de fertilisation varie toute chose égale par ailleurs (irrigation, dates de fauche, intensité de fauche...). Elles sont toutes deux situées au hameau de la Reste sur la commune de Châteauroux-les-Alpes (altitude moyenne : 1170 m)



Station en MAET

Présentation de la MAET

Une première coupe est réalisée vers la mi-juin puis le regain est fauché vers le 15 septembre. Cette dernière coupe tardive explique la présence de taches de vesce cracca, de gesse des prés et de sainfoin qui ont eu le temps de grainer. L'arrosage est assuré par l'aspersion.

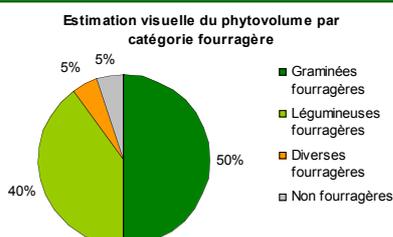
La contractualisation de la MAET a entraîné la réduction des engrais minéraux, passant de 120 kg/ha/an (engrais 10-20-20) à 70 kg/ha/an (engrais 0-15-30) conformément au cahier des charges MAET qui limite la fertilisation en phosphore et potassium et interdit l'apport d'azote minéral. Ces restrictions visent à favoriser le maintien de la biodiversité des prés de fauche.



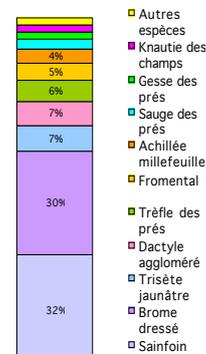
Station MAET
Mourre AL, juin 2009

Présentation des résultats

D'après nos inventaires, la diversité floristique relevée dans 8 quadrats d'un mètre carré est de 29 espèces. D'un point de vue quantitatif, les graminées fourragères représentent 50% du phytovolume et les légumineuses fourragères 40%. Diverses fourragères et non fourragères se partagent équitablement les 10% restants. Par catégorie fourragère, les espèces dominantes sont respectivement le brome dressé (60% des 50%), le sainfoin (80% des 40%), l'achillée millefeuille (85% des 5%) et la sauge des prés (60% des 5%). Ainsi, ramené au total et d'après nos estimations visuelles, les deux espèces majoritairement présentes sur la station sont le sainfoin (32%) et le brome dressé (30%).



Estimation du phytovolume par espèce



Station témoin

Présentation de la station

Cette parcelle présente les mêmes caractéristiques que la parcelle en MAET (exposition, pente, irrigation, usage de la fauche...) si ce n'est au niveau de la fertilisation qui est toujours de 120 kg/ha/an d'engrais 10-20-20.

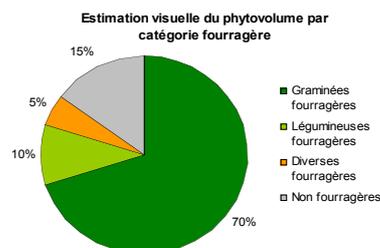
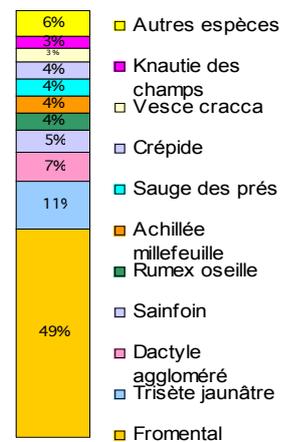


Station PHAE
Mourre AL, juin 2009

Présentation des résultats

Nous avons relevé 32 espèces sur 8 mètres carrés. Plus précisément, les espèces se répartissent de la façon suivante : 70% de graminées fourragères, 10% de légumineuses fourragères, 5% de diverses fourragères et 15% de non fourragères. Pour chaque catégorie fourragère, les espèces dominantes sont respectivement le fromental, le sainfoin, l'achillée millefeuille et le rumex oseille. Par ordre décroissant, les trois principales espèces à l'échelle de la station, toute catégorie fourragère confondue, sont le fromental (49%), le triseté jaunâtre (11%), le dactyle aggloméré (7%).

Estimation du phytovolume par espèce



Commentaires et perspectives

Les effets de la fertilisation sur la végétation ont fait l'objet de très nombreux travaux présentés dans le rapport « Agriculture et biodiversité » de l'Inra (2008). Tous font ressortir que l'accroissement des apports N, P et K se traduit par une diminution de la richesse spécifique ainsi qu'une augmentation de la biomasse et de la valeur nutritive du fourrage produit. A l'opposé, des accroissements de richesse spécifique ont été observés après arrêt ou forte réduction de la fertilisation en particulier azotée. La suppression de la fertilisation azotée est considérée comme le plus puissant moyen d'augmenter la biodiversité. L'influence du phosphore ou du potassium est quant à elle moins connue mais plusieurs auteurs ont quand même démontré des effets négatifs des teneurs en P et K du sol sur la diversité spécifique. Contrairement à la fertilisation azotée dont les effets sur la richesse spécifique sont perçus à court terme, les effets du phosphore se manifestent sur des pas de temps très longs.

Ainsi, à partir de nos recherches bibliographiques, nous pouvons prévoir une augmentation de la diversité floristique mesurée dans 8 mètres carrés. Par ailleurs, il est probable que le pourcentage de graminées fourragères diminue, dû notamment à une régression du triseté jaunâtre qui apprécie les terrains riches. Nous devrions observer dans cinq ans l'augmentation des diverses fourragères en lien avec le développement de l'achillée millefeuille, assez caractéristique des terrains pauvres. Ces évolutions iraient dans le sens d'une diminution de la valeur nutritive du fourrage au profit de la richesse biologique du milieu, ce qui est présentement recherché.